

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00542 Numéro SIREN : 350 863 965 Nom ou dénomination : A2I

Ce dépôt a été enregistré le 25/04/2019 sous le numéro de dépôt 4604



Bilan actif

DÉPÔT DU

A2I SAS

25 AVR. 2019

4604

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

N° SIRET : 35086396500025

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 30.09/2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2017
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	720	720		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	720	720		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	41 144	25 142	16 002	15 762
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	41 144	25 142	16 002	15 762
	Immobilisations financières				
	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 225		2 225	2 225
	TOTAL	2 225		2 225	2 225
Total de l'actif immobilisé		44 089	25 862	18 227	17 987
Actif circulant	Stocks				
	Matières premières, approvisionnements	6 215		6 215	1 025
	En cours de production de biens	10 484		10 484	14 170
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL	16 699		16 699	15 195
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 930		2 930	
	Créances				
	Clients et comptes rattachés	137 257		137 257	153 447
	Autres créances	24 400		24 400	35 145
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	161 658		161 658	188 592
	Droits				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	66 901		66 901	71 711
	TOTAL	66 901		66 901	71 711
Charges constatées d'avance		773		773	1 051
Total de l'actif circulant		248 963		248 963	276 549
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		293 052	25 862	267 190	294 537
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				2 225	2 225
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients	



A2I SAS

Comptes annuels

A2I SAS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 30.09.2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 7 622)	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	106 883	106 883
	Report à nouveau	14 859	52 453
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	39 484	39 405
	Situation nette avant répartition	169 611	207 126
Aut. fonds propres	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total		169 611	207 126
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	20 954	12 500
	Total	20 954	12 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 494	23 092
	Dettes fiscales et sociales	50 130	51 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	Autres dettes		465
	Instruments de trésorerie		
Total		76 625	74 910
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		97 579	87 410
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		267 190	294 537
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an à moins d'un an	97 579	87 410
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs		

A2I SAS

Périodes 01/07/2016 30/09/2017 Durées 15 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			1 037
	Production vendue : - Biens			377 335
	- Services	335 870	335 870	378 372
	Chiffre d'affaires net	335 870	335 870	14 170
	Production stockée		-3 686	
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation		3 196	1 275
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			72
	Autres produits			
		Total	335 380	393 890
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	39 854	58 037
		Variation de stocks	-5 190	-1 025
	Autres achats et charges externes (3)		69 618	102 033
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 862	3 064
	Salaires et traitements		120 113	121 770
	Charges sociales		51 261	52 275
			6 151	2 138
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations • sur actif circulant • pour risques et charges		
	Amortissements et provisions		790	9 446
	Autres charges			
		Total	287 461	347 739
	Résultat d'exploitation A		47 918	46 150
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)		132	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	132	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)		226	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	226	
	Résultat financier D		-94	
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D) E		47 824	46 150

A2I SAS

Périodes 01/07/2016 30/09/2017 Durées 15 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	
	Total	0	
Résultat exceptionnel		F	0
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	8 340
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		39 484	39 405
Renvois			1 037
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

A2I SAS

Documents fiscaux

Désignation de l'entreprise		SAS A2I SAS		30092018		Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	720	KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			KV	1871	KW	3135
		Matériel de transport			KY	14800	KZ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	19002	LC	3255
		Emballages récupérables et divers			LE		LF	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		
	Avances et acomptes			LK		LL		
	TOTAL III			LN	35673	LO	6390	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	
		Autres participations			8U		8V	
Autres titres immobilisés				IP		IR		
Prêts et autres immobilisations financières				IF	2225	IV		
TOTAL IV				LQ	2225	IR		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	38618	OJ	6390	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		
				par virement de poste à poste 1		3		
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		4		
INCORP	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		IO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IW	720	
CORPORELLES	Terrains			IP		IX		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM	5007	
		Matériel de transport		IV		MP	14800	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	920	
		Emballages récupérables et divers		IX		MV	21337	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		NA		
	Avances et acomptes			NC		NE		
	TOTAL III			IV		NI	41144	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OW	
		Autres participations			IO		OY	
Autres titres immobilisés				II		ZC		
Prêts et autres immobilisations financières				IZ		ZF	2225	
TOTAL IV				IB		NK	2225	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OK	920	OL	44089	

Désignation de l'entreprise	SAS A2I SAS	30092018	Néant ☐
-----------------------------	-------------	----------	--------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	720	PF		PG	720
Terrains				PI		PJ		PK	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO	
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	1871	QE	810	QF	2681
	Matériel de transport			QH	1726	QI	3700	QJ	5426
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	16312	QM	1640	QN	17033
corporelles				QP		QR		QS	
TOTAL III				QU	19910	QV	6151	QW	25142
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	20631	ØP	6151	ØQ	25862

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant (NP + NO + NR)		NW													
												</			

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *					
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

Désignation de l'entreprise SAS A2I SAS		30092018		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : SAS A2T SAS										30092018		Néant ☐	
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières				UT	2225	UV	2225	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	137257		137257					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (actuellement construite) UO				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	10724		10724					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	3208		3208					
	Groupe et associés (2)				VC	6045		6045					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4422		4422					
	Charges constatées d'avance				VS	773		773					
	TOTAUX				VT	164656	VU	164656	VV				
REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d 1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d 1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	26494		26494							
Personnel et comptes rattachés			8C	7631		7631							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	13951		13951							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	26104		26104							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2444		2444							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	20954		20954							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	97579	VZ	97579							
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032													



Comptes annuels

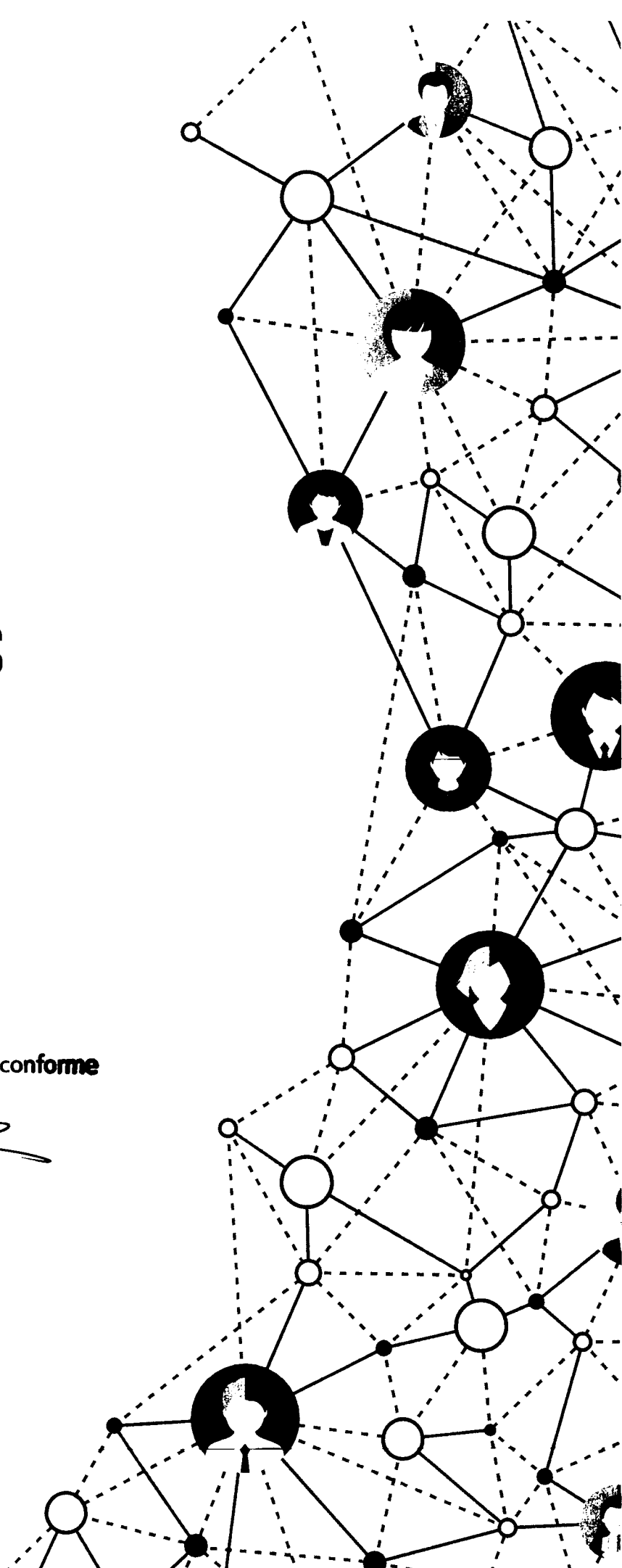
A2I SAS

Pour copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L.' or similar, written over a horizontal line.

30/09/2018

Ce document contient 12 pages





A2I SAS

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif	5
1.3	Compte de résultat	6
2	<i>Documents fiscaux</i>	8
2.1	2054 Immobilisations	9
2.2	2055 Amortissements	10
2.3	2056 Provisions inscrites au bilan	11
2.4	2057 Etat des créances et dettes	12

A2I
Société par actions simplifiée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : 16 rue de la Croix aux Potiers
35131 CHARTRE DE BRETAGNE
350.863.965 RCS RENNES
(la « Société »)

**DECISION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES
DU 29 MARS 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2018**

[...]

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 39.484,46 euros, de la manière suivante :

Origine :

Résultat : bénéfice de	39.484,46 €
Augmenté d'une somme prélevée :	
- sur le poste Report à Nouveau à hauteur de	14.859,10 €
- sur le poste Autres Réserves à hauteur de	11.656,44 €

Affectation :

A titre de dividendes.....66.000,00 €

TOTAUX :	66.000,00 €	66.000,00 €
-----------------------	--------------------	--------------------

Le dividende global revenant à chaque action serait ainsi fixé à environ 132 euros.

La mise en paiement interviendra à l'issue de l'assemblée générale.

Rappel des distributions antérieures :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France.

 1

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158- 3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
30/09/2017	77.000 €	-	-	-
30/09/2017	130.000 €	-	-	-
30/06/2016	120.000 €	-	-	-

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour copie certifiée conforme

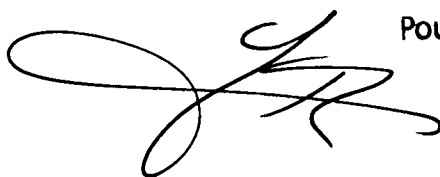
Le Président



A2I
Société par Actions Simplifiée
16 rue de la Croix aux Potiers
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018



Pour copie certifiée conforme

Cabinet Claude BATON

Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de RENNES



8 RUE DE BELLE ILE
35760 SAINT GREGOIRE

E-mail : cab.cbato@orange-business.fr

Tél : 02 99 23 44 77

Aux associées,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES :

Nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- 1) La Société Financière Velec possède un compte courant auprès de la SAS A2i. Celui-ci fait apparaître un solde créditeur d'un montant de 16 350 € au 30/09/2018.
Ce compte courant est rémunéré au taux de 1.53 %, ce qui a généré des intérêts sur l'exercice de 226 €, supportés par la SAS A2i.

Personne intéressée = Monsieur Yvan ROGER

- 2) La SAS Financière A2i possède un compte courant auprès de la SAS A2i. Celui-ci fait apparaître un solde débiteur d'un montant de 5 913 € au 30/09/2018.
Ce compte courant est rémunéré au taux de 1.53 %, au bénéfice de la SAS A2i, ce qui a généré pour celle-ci, un produit financier sur l'exercice de 132 €.

Personne intéressée = Monsieur Yvan ROGER

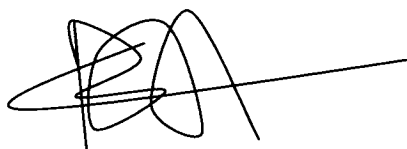
- 3) Il existe une convention d'intégration fiscale entre la SAS A2i et le SAS Financière A2i, applicable à compter de l'exercice débutant le 1^{er} juillet 2016.
Cette convention se traduit par un compte courant créditeur d'un montant de 4 378 € dans les comptes de la SAS A2i au 30/09/2018, ainsi que par une charge d'impôt

sur les sociétés propre de 8 340 €, versée à la SAS Financière A2i en qualité de société mère du groupe intégré.

Personne intéressée = Monsieur Yvan ROGER

Fait à Saint Grégoire, le 25 mars 2019

Claude BATON
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'CB' followed by a long horizontal line extending to the right.

A2I
Société par Actions Simplifiée
16 rue de la Croix aux Potiers
35131 CHARTRES DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30/09/2018

Cabinet Claude BATON

Commissaire aux comptes
Compagnie régionale de RENNES



8 RUE DE BELLE ILE
35760 SAINT GREGOIRE

E-mail : cab.cbaton@orange-business.fr

Tél : 02 99 23 44 77

Aux associées,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « A2i » relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion présenté par le Président et dans les autres documents adressés aux associées sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

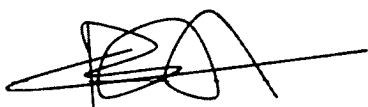
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Grégoire, le 25 mars 2019

Claude BATON
Commissaire aux Comptes



A2I SAS

N° SIRET : 35086396500025

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 30/09/2018			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 30/09/2017
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	720	720		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	720	720		
	Terrains				
	Constructions				
Actif immobilisé	Inst. techniques, mat. out. industriels				
	Autres immobilisations corporelles	41 144	25 142	16 002	15 762
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	41 144	25 142	16 002	15 762
Actif immobilisé	Participations évaluées par équivalence				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	2 225		2 225	2 225
	TOTAL	2 225		2 225	2 225
Total de l'actif immobilisé		44 089	25 862	18 227	17 987
Actif circulant	Matières premières, approvisionnements	6 215		6 215	1 025
	En cours de production de biens	10 484		10 484	14 170
	En cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL	16 699		16 699	15 195
	Avances et acomptes versés sur commandes	2 930		2 930	
	Clients et comptes rattachés	137 257		137 257	153 447
	Autres créances	24 400		24 400	35 145
	Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	164 686		164 686	183 787
Actif circulant	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	66 901		66 901	71 711
	TOTAL	66 901		66 901	71 711
Charges constatées d'avance		773		773	1 051
Total de l'actif circulant		248 963		248 963	276 549
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		293 052	25 862	267 190	294 537
Renvois :					
(1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				2 225	2 225
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					

Document communiqué en vertu de la loi n° 62-9 du 6 janvier 1966 relative à l'accès à l'information.

Immobilisations

Stocks

Créances clients

A2I SAS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 30/09/2018	30/09/2017
Capitaux propres	Capital (dont versé :	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	106 883	106 883
	Report à nouveau	14 859	52 453
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	39 484	39 405
Situation nette avant répartition		169 611	207 126
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
Total		169 611	207 126
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total			
Dettes	Emprunts et dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	20 954	12 500
	Total	20 954	12 500
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
Dettes	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 494	23 092
	Dettes fiscales et sociales	50 130	51 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		465
	Instruments de trésorerie		
Total		76 625	74 910
Produits constatés d'avance			
Total (hors produits des produits constatés d'avance)			
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		267 190	294 537
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),			
à plus d'un an			
à moins d'un an		97 579	87 410
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

A2I SAS

Périodes 01/07/2016 30/09/2017 Durées 15 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Étranger	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			1 037
	Production vendue : - Biens			377 335
	- Services	335 870	335 870	377 335
	Chiffre d'affaires net	335 870	335 870	377 335
	Production stockée		-3 686	14 170
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation		3 196	1 275
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			
	Autres produits			72
		Total	332 184	392 892
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		39 854	58 037
	Variation de stocks		-5 190	-1 025
	Autres achats et charges externes (3)		69 618	102 033
	Impôts, taxes et versements assimilés		4 862	3 064
	Salaires et traitements		120 113	121 770
	Charges sociales		51 261	52 275
	Dotations : - sur immobilisations amortissements		6 151	2 138
	dépréciation : - sur actif circulant provisions			
	- pour risques et charges			
	Autres charges		790	9 446
		Total	287 536	347 763
	Résultat d'exploitation	A	44 648	45 129
Produits financiers	Bénéfice attribué ou perte transférée	B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)		132	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total			
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)		226	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total			

Montants en milliers d'euros

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (A+B+C+D)	E	44 780	45 129
--	---	--------	--------

A2I SAS

Périodes 01/07/2016 30/09/2017 Durées 15 mois
01/10/2017 30/09/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Prévisions antérieures
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total		
	Resultat exceptionnel	F	
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H	
		8 340	6 745
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		39 484	39 405

Renvois

- (1) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs 1 037
- (2) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs
- (3) Y compris
 - redevances de crédit-bail mobilier
 - redevances de crédit-bail immobilier
- (4) Dont produits concernant les entités liées
- (5) Dont intérêts concernant les entités liées